



COMMUNE DE COURCHAVON

INFORMATIONS

www.courchavon-mormont.ch

ELECTION COMPLEMENTAIRE PAR LES URNES D'UN-E CONSEILLER-ERE COMMUNAL-E LE 9 FEVRIER 2020

Les électrices et électeurs de la commune de Courchavon-Mormont sont convoqués aux urnes afin de procéder à l'élection complémentaire d'un-e conseiller-ère, selon le système de la majorité relative conformément aux dispositions de la loi cantonale sur les droits politiques et du règlement communal sur les élections.

Dépôt des candidatures : Les actes de candidatures doivent être remis au Conseil communal jusqu'au **lundi 16 décembre 2019 à 12h00**. Ils indiqueront le nom, le prénom, l'année de naissance et la profession du ou de la candidat-e. Les actes de candidatures doivent porter la signature manuscrite du ou de la candidat-e et celle d'au moins cinq électeurs-trices domiciliés-es dans la commune.

Ouverture du bureau de vote

Lieu : halle de gymnastique de Courchavon

Heures d'ouverture : dimanche 9 février 2020 de 10h00 à 12h00

Courchavon, le 25 novembre 2019

Le Conseil communal

INFORMATIONS

Sont éligibles les Suisses et les étrangers, hommes et femmes, ayant l'exercice des droits civils et politiques (voir ci-dessous).

Ont le droit de vote dans la commune :

Les Suisses, hommes et femmes âgé-e-s de 18 ans, domicilié-e-s depuis 30 jours dans la commune.

Les étrangers, hommes et femmes âgé-e-s de 18 ans, domicilié-e-s en Suisse depuis 10 ans, dans le canton depuis 1 an et dans la commune depuis 30 jours.

ASSEMBLEE COMMUNALE

L'introduction de la comptabilité MCH2 a engendré une surcharge de travail et ne permet pas la présentation du budget 2020 en décembre. Les autorités ont sollicité le canton, comme de nombreuses communes jurassiennes, pour différer l'assemblée au mois de janvier 2020.

Celle-ci a été fixée au jeudi 30 janvier 2020.

Les informations vous seront communiquées en temps voulu.

SECRETARIAT COMMUNAL - FERMETURE

Le secrétariat communal sera fermé du 23 décembre 2019 au 6 janvier 2020. Le bureau rouvrira le mardi 7 janvier 2020 à 10h00. Pour rappel les heures d'ouverture restent inchangées : mardi 10h00-12h00 et jeudi 16h30 à 18h30.

DECHETS ENCOMBRANTS - RAPPEL

Nous vous rappelons que les sacs poubelles noirs ne doivent pas être déposés pour les ramassages des encombrants. Tous les déchets pouvant être insérés dans des sacs poubelles doivent être éliminés dans des sacs taxés lors des tournées hebdomadaires.

CROIX-ROUGE - ACTION 2X NOEL

Cette action est créée pour venir en aide aux habitants du canton du Jura qui rencontrent des problèmes tels que, chômage, service social, endettement, retraite insuffisante ou d'autres choses qui peuvent noircir le quotidien de leur vie.

Si vous souhaitez bénéficier de cette action, vous pouvez contacter le secrétariat de la Croix-Rouge au 032 465 84 01 ou mail k.bohin@croix-rouge-jura.ch pour vous inscrire. Délai arrêté au 30 janvier 2020.

GROUPE DES JEUNES - FENETRES DE L'AVENT

Vous trouverez en annexe le calendrier des foyers ayant répondu favorablement à l'initiative du Groupe des jeunes.

FORETSUISSE - ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES FORESTIERS

Information sur le thème « Les tas de branches, ce n'est pas du « chenit » ! ».

En vous remerciant d'avance de prendre note de ce qui précède et dans l'attente de vous revoir, le Conseil communal vous présente ses meilleures salutations et vous souhaite à toutes et tous de belles Fêtes de fin d'année.

Courchavon, le 4 décembre 2019

Le Conseil communal



Bonne Année 2020

